

Réf: Dossier N° 091804

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SCVM-BTP »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
NOUVEAU CHU, Lot 3462, Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 17/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCVM-BTP »

Objet : Abonnement à l'achat de matériaux de construction,  
Construction-réhabilitation-achèvement de bail,  
Achat/vente de terrain et maison,  
Vente de tout type de gravier et de sable,  
Import-export,  
Échange matériel,  
Échange Monétaire,  
Service d'entretien et réparation,  
Transport/délivrance de passeport et billet d'avion,  
Divers, Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
NOUVEAU CHU, Lot 3462, Ilot 309

Dirigeant(s) : M DIALLO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01684 du 29/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13214/GTCA/RC/2022 du 29/03/2022

